



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Message de Mme Audrey Azoulay,
Directrice générale de l'UNESCO,**

à l'occasion de la Journée des droits de l'homme

10 décembre 2017

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'humanité tout entière a résolu de défendre la dignité humaine en tous lieux et en toutes circonstances. Dans cet esprit, les Nations Unies ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui constitue « *l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations* ».

La Déclaration universelle des droits de l'homme incarne les aspirations communes de l'humanité, qui trouvent leurs racines dans différentes cultures et sont clairement énoncées dans son Préambule affirmant que « *la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde* ».

Cette année, la Déclaration universelle des droits de l'homme fête ses 70 ans, alors même que les défis se font de plus en plus nombreux. La haine, la discrimination et la violence demeurent omniprésentes. Des centaines de millions de femmes et d'hommes vivent dans la misère, privés des moyens de subsistance élémentaires et de tout horizon. À la faveur des mouvements de populations forcés, les droits de l'homme sont bafoués comme jamais auparavant. Le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* s'engage à ne laisser personne de côté – les droits de l'homme doivent être le fondement de tout progrès.

Il faut commencer le plus tôt possible, dès les bancs de l'école. Aujourd'hui, l'UNESCO est le chef de file de l'éducation aux droits de l'homme, pour que les filles et les garçons du monde entier connaissent leurs droits et ceux d'autrui. Tel est l'esprit de l'action menée par l'Organisation en faveur de l'éducation à la citoyenneté

mondiale, qui vise à renforcer le respect de la diversité culturelle en s'appuyant sur la solidarité et les droits universels. C'est pourquoi l'UNESCO lance aujourd'hui son Rapport mondial de suivi sur l'éducation consacré à la jeunesse, ainsi qu'une campagne encourageant les jeunes à tenir les gouvernements pour responsables de la garantie du droit de chacun à l'éducation (#WhosAccountable).

En décembre 1948, l'UNESCO a été la première institution des Nations Unies à placer la Déclaration universelle des droits de l'homme au cœur de toute son action et à la promouvoir dans le monde par le biais de l'éducation et des médias.

Aujourd'hui et tout au long de l'année commémorative qui s'ouvre, l'UNESCO appellera chacun à renouveler son engagement en faveur des droits et de la dignité, qui rassemblent l'humanité en une seule famille, et à défendre la *Déclaration universelle des droits de l'homme* dans toutes les sociétés et en toutes circonstances.

L'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ».

Cette proclamation a résonné à travers le monde en 1948. Elle continue de le faire aujourd'hui.

Audrey Azoulay